

090803

Intérêts de retard SA Druetz.

Question de Monsieur le Conseiller Jacques Van Gompel

Pour 7 chantiers de travaux, la SA DRUEZ réclame la somme de 84.887,54 € d'intérêts de retard. Peut-on justifier, chantier par chantier, le pourquoi de ces intérêts de retard ?

Réponse de Monsieur l'Echevin Paul Ficherouille

1) Travaux de sécurisation du site du COS à Charleroi

Projet approuvé au Conseil communal du 23/06/2005.

Attribution du marché au Collège du 08/11/2005.

Les travaux ont été effectués entre le 04/09/2006 et le 26/02/2007.

Je n'ai donc qu'à assumer les travaux en cours sous l'ancienne législature.

2) Travaux de mise en conformité du guichet d'accueil de la Maison communale annexe de Dampremy

Projet approuvé au Conseil communal du 22/09/2005.

Attribution du marché au Collège du 28/11/2006.

Les travaux ne sont pas terminés. Ces intérêts de retard sont requis par l'entrepreneur pour dépassement du délai de paiement de 60 jours dont l'origine se trouve dans la longueur de traitement due à de nombreux facteurs dont l'absence de personnel en nombre et qualités adéquats.

3) Commissariat de police de Jumet

Projet approuvé au Conseil communal du 26/05/2005.

Début des travaux en 2006.

Au 30/11/2006 des retards de paiements étaient de :

Etat d'avancement n°	1 :	36 j.	du 30/04/2006
	2 :	38 j.	31/05/2006
	3 :	15 j.	30/06/2006
	4 :	51 j.	31/07/2006
	5 :	36 j.	31/08/2006
	6 :	86 j.	30/09/2006
	7 :	488 j.	31/10/2006
	8 :	465 j.	30/11/2006

Je n'ai donc qu'à assumer les travaux en cours sous l'ancienne législature.

4) Crèche Les Bout'Choux

Projet approuvé au Conseil communal du 23/06/2005.

Attribution du marché au Collège du 21/02/2006.

Pour ce dossier, j'ai été prévenu fin mai 2009 que les finances ne payaient plus les états d'avancement depuis plusieurs mois par faute d'informations justifiant ou pas le dépassement du délai d'exécution. J'ai rédigé une note au Collège dénonçant le nombre et la qualité des personnes traitant ce type de dossier.

5) Ecole de la Vieille place

Projet approuvé au Conseil communal du 23/02/2006.

Attribution du marché au Collège du 13/11/2007.

Les travaux sont en cours et les raisons évoquées au point 2 peuvent être appliquées à ce dossier.

6) C.E.C. à Montignies-sur-Sambre

Projet approuvé au Conseil communal du 27/05/2004.

Attribution du marché au Collège du 31/12/2004.

Au 16/05/2007 les retards de paiements étaient de :

Etat d'avancement n°	1 : 73 j. du	10/10/2006
	2 : 73 j.	10/11/2006
	3 : 63 j.	10/12/2006
	4 : 145 j.	10/01/2007
	5 : 122 j.	10/02/2007
	6 : 93 j.	10/03/2007
	7 : 127 j.	10/04/2007
	8 : 151 j.	10/05/2007
Décompte final	: 264 j.	16/05/2007

7) Aménagement rue Warmonceau à Montignies-sur-Sambre

Projet approuvé au Conseil communal du 26/05/2005.

Attribution du marché au Collège du 21/02/2006.

Au 16/05/2007 les retards de paiements étaient de :

Etat d'avancement n°	1 : 93 j. du	30/06/2006
	2 : 50 j. du	31/07/2006
	3 : 588 j. du	31/08/2006
	4 : 557 j. du	30/09/2006
	5 : 459 j. du	31/10/2006
	6 : 413 j. du	30/11/2006
	7 : 383 j. du	01/12/2006

